

Programme Kolarctique du volet CTF de l'IEVP

Dotation totale: (2007-2013): 28,241 millions d'euros

Régions éligibles:

Finlande: Lappi; zones limitrophes: région d'Oulu

Suède: Norrbotten; zones limitrophes: Västerbotten

Norvège: Finnmark, Troms, Nordland

Russie: Mourmansk, Arkhangelsk, Nenets; zones limitrophes: République de Carélie, Oblast de Leningrad

Autorité de gestion: Conseil régional de Laponie, Finlande

L'**objectif stratégique** du programme est d'atténuer le caractère périphérique des régions frontalières des pays concernés et les problèmes qui en découlent ainsi que de promouvoir la coopération transfrontalière multilatérale. Le programme vise à aider les régions de la zone couverte par le programme à développer leur potentiel économique, social et environnemental transfrontalier en soutenant les activités transfrontalières innovantes ainsi qu'en favorisant l'accessibilité et le développement durable des ressources naturelles, des communautés et du patrimoine culturel.

Priorités:

1. Développement économique et social: développer les PME et la coopération entre les entreprises; promouvoir le commerce; développer des systèmes de transport, de logistique et de communication durables; mettre en œuvre des activités dans les domaines de l'éducation et de la recherche; assurer la qualité des services publics et privés; recourir aux innovations et aux nouvelles technologies; renforcer le recours aux sources d'énergie renouvelables et aux mesures d'économie d'énergie actives; renforcer la coopération énergétique; soutenir le développement de modes de vie traditionnels; développer les marchés du travail et encourager l'esprit d'entreprise; échanger les bonnes pratiques en matière de développement rural, de services municipaux et de planification spéciale.

2. Défis communs: franchissement des frontières et environnement – soutenir le secteur sanitaire et social; améliorer la sécurité; prévenir les accidents et les risques pour l'environnement (y compris la préparation aux situations d'urgence, la sûreté radiologique et les risques de pollution marine); améliorer l'efficacité lors du franchissement des frontières (notamment par la mise en place d'infrastructures à petite échelle, l'harmonisation des formalités de passage des frontières et l'accroissement de la transparence); éducation et recherche.

3. Coopération entre les personnes et renforcement de l'identité: renforcer les contacts entre les personnes et au sein de la société civile au niveau local. Entreprendre des actions dans les domaines éducatif, culturel et artistique et intensifier les contacts transfrontaliers entre les groupes de la société civile et les ONG, afin de promouvoir la gouvernance locale et la compréhension mutuelle.